

LE DEPISTAGE ORGANISE DU CANCER COLORECTAL

*« Vous avez entre 50 et 74 ans,
Parlez-en à votre médecin, faites le test de dépistage tous les deux ans. »*

Un simple geste peut vous sauver la vie !

Comment faire le test ?



Vous recevez un courrier par ADEMA 80 qui comprend une invitation, un dépliant et une enveloppe T.



Si vous ne désirez pas ou ne pouvez pas faire le test, remplissez le questionnaire qui se trouve au verso de l'invitation et postez celui-ci dans l'enveloppe T



Vous allez chercher un test de dépistage chez votre médecin, avec votre invitation – Votre médecin vous remet une enveloppe bleue : le kit de dépistage

Ce kit comprend 3 volets :

1. un mode d'emploi
2. une fiche d'identification et le dispositif de recueil de selles
3. le tube de prélèvement, le sachet de protection et l'enveloppe T de retour



Le kit de dépistage

Vous avez envie d'aller aux toilettes, faites le test !!!

Test simple à réaliser !

Un seul prélèvement !



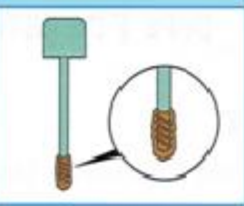
Vous collez le papier de recueil des selles (volet 2) sur la lunette des toilettes



Vous ouvrez le tube (volet 3) en tournant le bouchon



Vous grattez la surface des selles à plusieurs endroits à l'aide de la tige



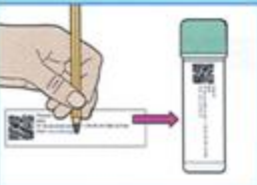
La partie striée de la tige doit être recouverte de selles.



Vous refermez bien le tube et vous le secouez énergiquement



Vous collez la grande étiquette sur la fiche d'identification que vous remplissez



Sur la petite étiquette, vous indiquez la date et vous la collez sur le tube



Ensuite, vous glissez le tube dans le sachet de protection



Puis, vous glissez dans l'enveloppe T le sachet de protection et la fiche d'identification remplie



L'enveloppe T doit être postée au plus tard dans les 24 heures après la réalisation du test.

Vous recevrez, ainsi que votre médecin, les résultats par courrier directement du laboratoire qui analyse le test.

Attention, pour l'efficacité du test , les selles ne doivent pas entrer en contact avec un liquide (eau javel, urine…)

INFO DEPISTAGE CANCER DU COLON

☎ 03 22 72 11 81











